

**Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 15 juin 2020**

Nomination d'un cabinet d'audit du contrôle des comptes

Chers actionnaires,

La mission révisorale portant sur les comptes annuels du groupe Neufcour vient à échéance cette année.

Après consultations auprès de plusieurs cabinets de réviseurs, le Conseil d'Administration vous propose de voter l'attribution de la mission révisorale de vérification des comptes annuels pour les trois prochaines années (soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2023) et ce pour des émoluments annuels de 14.500 € (HTVA) pour les comptes sociaux pour le référentiel BE et de 24.600 € (HTVA) pour les comptes consolidés sous le référentiel IFRS à :

BDO Belgium
Représentée par Monsieur Christophe Colson
Rue Waucomont 51
4651 Battice

Pour le Conseil d'Administration,

Jacques Janssen,
Président